



DECISION N° 2022-1064

Acquisition et maintenance de systèmes de visioconférence

Direction du Numérique

Le Maire,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil Municipal,

Vu les articles L2122-23 et L2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux Adjoints et/ou Conseillers Municipaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

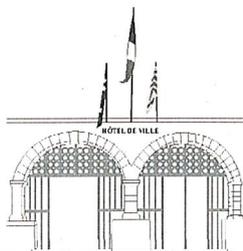
Vu l'arrêté du Maire en date du 28 juin 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur François DUSSAUBAT Adjoint.

Considérant qu'au terme de la consultation organisée sous forme de procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique, il convient de conclure **un accord-cadre pour l'acquisition et la maintenance de systèmes de visioconférence.**

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

Le 13 juillet 2022, un avis d'appel public à la concurrence a été inséré sur le site Internet de la Ville, fixant la date limite de réception des offres au 26 août 2022 à 12h00 dernier délai.

Trois offres ont été réceptionnées dans les délais et ont été jugées conformes administrativement.



DECIDE

Article 1er :

De retenir après analyse, l'offre économiquement la plus avantageuse présentée par la société **UBIC** sise 504, rue de la Mourre - 34140 MAUGUIO pour un montant de simulation annuelle de 54.052,94 € HT et un montant maximum de 89.000,00 € HT pour la durée de l'accord-cadre.

Article 2

Conformément à l'article R 2 218-1 du Code de la Commande Publique, les candidats non retenus ont été informés le 11 octobre 2022 du rejet de leur offre par courrier via la plateforme AWS.

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services ;
Monsieur le Directeur Général Adjoint des Services ;
Monsieur le Receveur Municipal ;

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

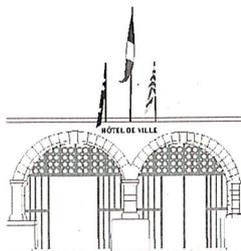
Fait à Perpignan, le 10 NOV. 2022

ID Télétransmission : 066-216601369-20221110-163753-AU-J-J

Accusé reçu le : 10 NOV. 2022

Affiché le : 10 NOV. 2022

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint





ACQUISITION ET MAINTENANCE DE SYSTEMES DE VISIOCONFERENCE

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Direction :

DN

Division :

Système d'information

N° de consultation MARCO :

22-DN-008

TYPE DE PROCEDURE :

PROCEDURE ADAPTEE

Marché de :

Travaux

Date de publication :

Fourniture
13/07/2022

Date limite de réception des offres :

26/08/2022

Service

PERPIGNAN, LE 10 NOV. 2022

Nombre de lots et intitulés des lots :

LOT UNIQUE

Nombre de plis reçus :

3

Date ouverture des plis :

30/08/2022

Candidatures non admises :

0



RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Opération

ACQUISITION ET MAINTENANCE DE SYSTEMES DE VISIOCONFERENCE

LOT UNIQUE	Estimation € HT de la simulation de consommation		44 400,00 €	
	Valeur technique	coefficient :	60%	calcul : (1-note/10) x 0,6
Critères de sélection	Prix	coefficient :	40%	calcul : (prix / moyenne des offres) x 0,4

CANDIDATS	Montant des Offres € HT		Note pondérée
	A l'ouverture des plis (Fiche de simulation)	Après vérification	
DIGIT INNOVATION	21 531,00	-	calcul : (prix / moyenne des offres) x 0,4
UBIC	48 841,82	48 841,82	0,384
EXCELLIS COMMUNICATION	62 251,77	62 251,77	56 264,18
Moyenne des Offres	44 208,20	55 546,80	55 158,56

2) Valeur technique (notes à attribuer et motiver ongles suivant)

CANDIDATS	Critères			NOTE	Note pondérée
	Qualité du matériel proposé (30 points)	qualité des prestations (20 points)	Performance environnementale de l'offre (10 points)		
UBIC	25,00	20,00	7,00	/60	/10
EXCELLIS COMMUNICATION	27,00	15,00	5,00	52,00	8,67
				47,00	7,83
					0,080
					0,130

Vérification des offres

- La société DIGIT INNOVATION a fourni un mémoire technique qui ne correspond pas au marché, son offre ne peut pas être étudiée et son offre est déclarée inappropriée.
 - L'offre de la société EXCELLIS COMMUNICATION est conforme au CCTP :
 - La société UBI C n'a chiffré qu'une seule année de maintenance alors qu'il est demandé 5 années dans le CCTP. Nous lui demandons donc de rectifier son offre dans le cadre des négociations.

Offres suspectées d'être anormalement basses:

Toutes les offres sont supérieures à notre estimation financière. Aucune offre n'est jugée anormalement basse

Offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées

La société DIGIT INNOVATION a fourni un mémoire technique qui ne correspond pas au marché son offre ne peut donc être étudiée. Elle est déclarée inappropriée.

Déroulement de la négociation:

- Il est demandé le 12/09/22 aux 2 entreprises via le profil acheteur de proposer leur meilleure offre :
- La date limite de réponse à la négociation est fixée au 14/09/22 à 12h00 ;
- Les 2 sociétés ont répondu favorablement à notre demande de négociation et ont présenté une offre remise :
- La société UBIC n'ayant pas chiffré la maintenance sur 5 ans dans sa simulation comme demandé dans le CCIP, nous lui avons demandé de rectifier sa fiche de simulation, la date limite de sa réponse étant fixée au 28/09/22 à 12h00 ;
- La société UBIC a répondu favorablement à notre demande et nous a fourni une fiche de simulation dûment rectifiée.
- La société EXCELLIS ayant chiffré une 6ème année de garantie dans sa fiche de simulation alors que nous ne demandions que 5 années, nous lui avons demandé de rectifier sa fiche de simulation, la date limite de sa réponse étant fixée au 29/09/22 à 12h00 ;
- La société EXCELLIS a répondu favorablement à notre demande et nous a fourni une fiche de simulation dûment rectifiée.

Classement des offres

Entreprises	Notes obtenues par critère				Note finale	Classement final
	Prix	Classement	Valeur technique	Classement		
UBIC	0,384	1	0,080	1	0,464	1
EXCELLIS COMMUNICATION	0,408	2	0,130	2	0,538	2

Proposition : Nous vous proposons d'attribuer ce marché à la société UBIC mieux disante pour un montant de simulation pour la première année de 54.052,94 € HT et un montant maximum du marché de 89.000,00 € HT

Signature directeur 

Signature élu délégué 

ARGUMENTAIRE DE L'EVALUATION DE LA VALEUR TECHNIQUE

L'analyse a été réalisée au regard :

du mémoire technique
du cadre de réponse
des fiches techniques
des échantillons
d'autres documents :

X
X

Numéro d'ordre d'arrivée du plis	Entreprises	Critère 1 : Qualité du matériel proposé (30 points sur 60)	Note	Critère 2 : qualité des prestations (20 points sur 60)	Note	Critère 3 : Performance environnementale de l'offre (10 points sur 60)	Note	Note /60
2	UBIC	<p>commentaire</p> <p>Points positifs : - Option mixage audio matriciel incluse ; Points négatifs : - Durée de fonctionnement de l'écran de seulement 30.000 h ;</p>	25	<p>commentaire</p> <p>Points positifs : - Optimisation des équipements installés (gestion de parc) et conseils techniques sur la sécurité des données, le réseau et la performances possible de la visio ; Points négatifs : -Aucun ;</p>	20	<p>commentaire</p> <p>Points positifs : - Produits proposés qui rentrent dans une démarche d'amélioration de l'impact écologique (emballages recyclés, limitation de la consommation électrique, suppression des substances dangereuses) ; - Médaille de bronze de la société pour sa Performance RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) ; Points négatifs : - Pas d'indication de la performance environnementale du matériel proposé et des prestations associées ;</p>	7	52,00

ARGUMENTAIRE DE L'EVALUATION DE LA VALEUR TECHNIQUE

L'analyse a été réalisée au regard :

du mémoire technique
du cadre de réponse
des fiches techniques
des échantillons
d'autres documents :

X
X

Numéro d'ordre d'arrivée du plis	Entreprises	Critère 1 : Qualité du matériel proposé (30 points sur 60)	Note	Critère 2 : qualité des prestations (20 points sur 60)	Note	Critère 3 : Performance environnementale de l'offre (10 points sur 60)	Note	Note /60
3	EXCELLIS COMMUNICATION	<p>commentaire</p> <p>Points positifs : - Durée de fonctionnement de l'écran de 50.000 h ; Points négatifs : - Option mixage audio matriciel non incluse dans l'offre ;</p>	27	<p>commentaire</p> <p>Points positifs : - L'offre répond à minima à notre cahier des charges ; Points négatifs : - Pas de proposition de conseils techniques sur l'évolution possible de la visio</p>	15	<p>commentaire</p> <p>Points positifs : - Produits proposés qui rentrent dans une démarche d'amélioration de l'impact écologique (emballages recyclés, limitation de la consommation électrique, suppression des substances dangereuses) ; Points négatifs : - Pas d'indication de la performance environnementale du matériel proposé et des prestations associées</p>	5	47,00

ECONOMIE GENERALE DU MARCHÉ

LOT	Désignation	ATTRIBUTAIRES	Offre de prix	Estimation MOE	Δ	Ecart %
-	ACQUISITION ET MAINTENANCE DE SYSTEMES DE VISIOCONFERENCE	UBIC	54 052,94	44 400,00	9 652,94	21,74%
			54 052,94	44 400,00	9 652,94	21,74%

MARCHE n°

FICHE DE SIMULATION

Prestation	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire HT	Prix Total HT
------------	-------------	-------	----------	------------------	---------------

5.1	Typologie 1 de salle	Unité	2	2 961,82	5 923,65
	Equipelement visioconférence (Garantie 5 ans)	Unité	2	1 040,94	2 081,88
	Ecran 55 pouces & support de fixation	Unité	2	1 274,12	2 548,24
	Ecran 65 pouces & support de fixation	Unité	2	59,25	118,50
	Connectiques & équipements complémentaires	Unité	2	677,50	1 355,00
	Installation sur site & Prestations 3D	Unité	2	280,00	560,00
5.2	Typologie 2 de salle	Unité	2	5 749,82	11 499,65
	Equipelement visioconférence (Garantie 5 ans)	Unité	2	1 274,12	2 548,24
	Ecran 65 pouces & support de fixation	Unité	2	1 834,50	3 669,00
	Connectiques & équipements complémentaires	Unité	2	168,73	337,46
	Installation sur site & Prestations 3D	Unité	2	677,50	1 355,00
	Formation des utilisateurs sur site (2h)	Unité	2	280,00	560,00
5.3	Typologie 3 de salle	Unité	1	2 618,41	2 618,41
	Equipelement visioconférence (Garantie 5 ans)	Unité	1	1 835,56	1 835,56
	Camera	Unité	1	4 134,40	4 134,40
	Microphone plafond	Unité	1	408,00	408,00
	Amplificateur audio	Unité	1	400,00	400,00
	Distributeur audio	Unité	1	685,26	685,26
	Ecran 75 pouces & support de fixation	Unité	0	0,00	0,00
	Ecran 86 pouces & support de fixation	Unité	1	2 714,25	2 714,25
	Connectiques & équipements complémentaires	Unité	1	827,56	827,56
	Installation sur site & Prestations 3D	Unité	1	2 701,50	2 701,50
	Formation des utilisateurs sur site (2h)	Unité	1	280,00	280,00
5.5	Maintenance	Unité	1	2 000,00	2 000,00
	Typologie 1 de salle - Contrat de support et maintenance - 5 ans de maintenance (Renouvelable 1 an a terme)	Unité	1	400,00	400,00
	Typologie 2 de salle - Contrat de support et maintenance - 5 ans de maintenance (Renouvelable 1 an a terme)	Unité	2	400,00	800,00
	Typologie 3 de salle - Contrat de support et maintenance (Renouvelable 1 an a terme)	Unité	1	400,00	400,00
TOTAL € HT :					54 052,94
TVA 20% :					10 810,59
TOTAL € TTC :					64 863,53

Signé électroniquement par :
Thierry BEAUVAIS
Le 28/09/2022 à 09:49

